

La généralisation du tri à la source des biodéchets et la mise en place d'une tarification incitative sont les deux principaux leviers pour atteindre les objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés et d'amélioration de la valorisation fixés par la loi de Transition énergétique pour une croissance verte.

Dans le cadre du Contrat d'Objectif Déchet Economie Circulaire (CODEC) signé avec l'ADEME, ValOrizon propose aux collectivités l'assistance d'un prestataire extérieur pour réaliser ces études préalables.

PRÉSENTATION DES ACTIONS PHARES PORTÉES

- Prestataires extérieurs mandatés par ValOrizon pour réaliser les études préalables à la généralisation du tri à la source des biodéchets et leur valorisation et l'étude Tarification Incitative
- Séminaires de lancement pour présenter aux élus et aux techniciens les enjeux et le déroulé des études
- Signature des conventions financières entre les collectivités et ValOrizon et proposition d'un calendrier pour les trois phases de l'étude
- Réalisation d'un diagnostic par territoire pour l'étude biodéchets et TI (Tarification Incitative)

ET MAINTENANT?

DE JUIN À JUILLET 2019 DE JUILLET À OCTOBRE 2019

RÉUNIONS DE FIN DE **PHASE 1 DIAGNOSTIC**

PHASE 2 PROPOSITION DE **SCÉNARIOS**

D'OCTOBRE 2019 À JANIVER 2020 FÉVRIER 2020

PHASE 3

APPROFONDISSEMENT DU SCÉNARIO RETENU POUR SON DÉPLOIEMENT **OPÉRATIONNEL**

RÉUNIONS DE **RESTITUTION DES ÉTUDES BIODÉCHETS** FT TI

CONTACT

Emilie Alvarez - Étude biodéchets ValOrizon ealvarez@valorizon.com

Eva Tauzin-Charmetant Étude Tarification Incitative etauzin-charmetant@valorizon.com

























